

draient effacer votre nom de la surface de la terre. Révélez-vous à leurs âmes, comme vous vous êtes manifesté à nous; soyez leur Sauveur! Et vous, ô Marie, soyez leur refuge comme vous êtes en ce moment le nôtre. Demain, nous entrerons avec joie dans le sanctuaire que nous appellerons désormais la "Basilique Mineure de Notre-Dame de la Sallette"; le Pontife qui la consacrera, nous rappellera par les cérémonies que l'Eglise a fait accomplir, que ce temple doit être saint, et que le temple de notre âme, dont parle l'Apôtre, doit être plus saint encore.

"Lorsque nous nous serons purifiés par notre repentir et nos larmes, lorsque nous aurons reçu dans nos âmes ce divin, ce doux Sauveur dont nous avons provoqué la justice, il n'aura plus pour nous que des paroles de miséricorde et d'amour; nous emporterons au milieu du monde notre joie, notre repentir et notre confiance; nous l'édifierons par nos bonnes œuvres et nous proclamerons ainsi, de la manière la plus glorieuse pour Notre Seigneur et pour Notre-Dame de la Sallette, notre piété filiale envers notre mère céleste et notre dévouement absolu pour le Divin Cœur de Jésus."

Tels sont les vœux que forment les évêques catholiques, tels sont les sentiments qu'ils inspirent aux fidèles qui les écoutent, et c'est alors qu'ils font entendre ces paroles de patriotisme et de vraie fraternité, au moment même où les ennemis de l'Eglise et de la société poussent ce cri sauvage: *Le cléricalisme, voilà l'ennemi!* Où donc est l'ami? Où sont les véritables amis? Nous en jugerons par le fait suivant:

— Sous le titre de "Paris," nous lisons ce qui suit dans les *Annales Catholiques*:

"M. Hérold, ce préfet de la Seine qui a fait entrer civilement un de ses enfants, vient de faire savoir aux directeurs des hôpitaux que, désormais, le malade qui sera admis devra être invité à déclarer s'il désire avoir, pendant son séjour, les secours de la religion. En cas de réponse négative, le prêtre, le pasteur ou le rabbin n'auront plus le droit de s'approcher du lit du malade. Si celui-ci, se ravisant, souhaitait la visite d'un ministre de la religion, il devrait en faire la déclaration en présence de témoins, tels que le directeur et l'économique, par exemple. Ce faisant, M. Hérold déclare qu'il protège la liberté de conscience. C'est aussi pour protéger cette liberté qu'il fait enlever les images pieuses et les petits autels qui se trouvent dans les hôpitaux. On chasse Dieu de partout. Les Sœurs de Charité ne resteront plus longtemps au service des malades, si le régime continue. Tant pis pour les malades, mais qu'est-ce que cela fait aux maîtres de la Révolution en France?"

— Nous empruntons de *l'Événement* l'extrait suivant d'une lettre de l'un de ses correspondants de Londres, en date du 9 septembre, contenant quelques détails sur la réception de M. Barry par l'ex-impératrice Eugénie, à l'occasion de la délicate et honorable mission qui lui avait été confiée par la jeunesse québécoise:

"Après avoir lu l'adresse, elle exprima tout d'abord une satisfaction mêlée de surprise en voyant qu'un si grand nombre des signataires portaient les prénoms de Louis-Napoléon. Puis, elle ajouta:

"Vous êtes bien bon, Monsieur, d'être venu de si

loin; s'il y a quelque chose qui peut encore me faire plaisir dans la vie, c'est bien cette démarche de votre part et de la jeunesse franco-canadienne. Vous ne manquerez pas, n'est-ce pas? de dire à vos compatriotes combien je suis sensible à cette marque de sympathie."

"Elle ne tarissait pas d'éloges à la vue de la couronne. "C'est la plus belle qu'on ait apportée, dit-elle. Je désire qu'on la dépose de suite dans la chapelle particulière du Prince, sur son cercueil."

"L'ex-impératrice donna alors à M. Barry, après lui avoir promis de lui envoyer des photographies avec autographes, un bouquet de violettes, et ordonna qu'on lui fit visiter le château."

"Avant de le laisser partir, elle s'informa avec intérêt des hommes et des choses de notre pays; elle voulut savoir jusqu'à quel point la langue française y était en usage."

"Pauvre Louis! ajouta-t-elle, c'était encore là un de ses rêves que de voir le Canada."

— Nous empruntons à *L'Abeille*, dont nous voyons avec plaisir la réapparition, les renseignements suivants quant aux changements à être faits dans le diocèse de Québec:

M. Chs. D. Bacon, du collège de Ste. Anne à la cure de Berthier.

M. Alfred Bergeron, du vicariat de St.-Joseph de Lévis à la cure de St. Antonin.

M. Alphonse d'Auteuil, du vicariat de St. Ferdinand à la cure nouvelle de St. Adrien.

M. Lactance Mayrand, du vicariat de St. Romuald à la nouvelle cure du Sacré-Cœur de Marie.

M. Théophile Montminy, de la cure de St. Antonin à celle de St. Agapit.

M. Georges Talbot à la cure de St. Gilles.

M. Félix Brunet est nommé assistant chez M. le curé de St. Ferdinand.

M. J. Mailley a obtenu un congé de deux ans pour aller en Europe.

M. M. J. Bonenfant, curé de Berthier et William Richardson, curé de St. Gilles, se retirent du ministère pour cause de santé.

*Vicaires.*—M. Grégoire Auclair, au vicariat de St. Joseph de Lévis.

M. Alphonse Beaudet, du vicariat de St. Jean Deschaillons à celui de St. Romuald.

M. Arthur Belleau, du vicariat de St. Elzéar de Beauce à celui de St. Laurent, I. O.

M. Benjamin Domers, au vicariat de St. Elzéar de Beauce.

M. G. Guy, au vicariat de St. Jean Deschaillons.

M. Hugh McGratty, au vicariat de N. D. de Lévis.

M. David Papamilon, au vicariat de St. Thomas.

M. Pierre Lavoie, au vicariat de l'Islet.

M. Frs. Faguy, au Séminaire de Québec.

M. P. M. O'Leary, au Séminaire de Québec.

— La culture des fruits de toutes espèces dans notre pays devient de plus en plus en vogue, et les soins qu'on y apporte font qu'actuellement ces fruits,

par leurs qualités, peuvent souffrir la compétition sur les marchés étrangers. M. Auguste Dupuis, qui a assisté à l'exposition d'horticulture qui eut lieu à Montréal, nous informe que les fruits cultivés dans le comté de l'Islet et de Kamouraska sont en tout com-